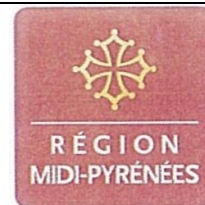




INSTITUTS DE FORMATION  
AUX METIERS DE LA SANTE  
D'ALBI

**Programme de formation infirmier  
2020 / 2021**



Dernière mise à jour le 31/08/2020

## FORMATION INFIRMIERE

### **PUBLIC VISE PAR LA FORMATION ET PREREQUIS**

Cette formation « tout public » s'adresse à toute les personnes âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

#### **Peuvent se présenter aux épreuves de sélection :**

**VIA PARCOURSUP** : être titulaire du Baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme,

**VIA Formation Professionnelle Continue** : avec ou sans baccalauréat, et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues.

### **FINALITES DE LA FORMATION INFIRMIERE**

#### **OBJECTIFS DE FORMATION**

Le référentiel de formation a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri professionnelle.

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel.

L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.

L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de s'adapter à des situations variées.

## **Objectif précis d'apprentissage et ou de compétences**

**Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de 10 compétences :**

- 1 - Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier ;
- 2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers ;
- 3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ;
- 4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique ;
- 5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs ;
- 6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins ;
- 7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle ;
- 8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques ;
- 9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes ;
- 10 - Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

A l'issue de la formation, l'infirmier est capable de répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

Confrontés à la souffrance, à la douleur, à la recherche de solution à leurs problèmes de santé et d'un soulagement, les malades se tournent de façon spontanée vers l'infirmier. La personne prise en soins attend une réponse adaptée à son état de santé. Elle repère le professionnalisme du soignant dans le comportement, les actes et les paroles de celui-ci.

### **L'INFIRMIER doit faire preuve :**

- De connaissances théoriques solides et actualisées ;
- D'aptitudes gestuelles, de dextérité ;
- De grandes capacités relationnelles, d'écoute, d'humanité ;
- De respect envers la personne soignée, ses proches, ses collègues, les partenaires de soins...
- De disponibilité et de souci de l'autre ;
- De discrétion, de retenue ;
- De rigueur dans tous ses actes, de sérieux, de ponctualité ;
- De réflexion ;
- De maîtrise de soi dans toute situation ;
- D'honnêteté intellectuelle ;
- De capacité à se remettre en question ;
- De connaissance de soi et de ses limites ;
- De capacités d'adaptation et de travail en équipe ;
- De responsabilités.

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique réalisés dans les instituts de formation et des temps de formation clinique réalisés sur les lieux où sont pratiquées les activités de soins.

**Le stage doit permettre :**

Avant le départ en stage, l'étudiant rédige ses objectifs et les inscrit dans son port folio. Ces objectifs tiennent compte à la fois des ressources des stages et des besoins des stagiaires en rapport avec leur cursus de formation.

Les objectifs sont négociés, avec le tuteur, sur le lieu de stage à partir des ressources de celui-ci.

- D'acquérir des connaissances,
- D'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- D'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité,
- De prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- De reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose,
- De prendre la distance nécessaire et de canaliser ses émotions et ses inquiétudes,
- De mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- De confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celles de professionnels et d'autres stagiaires.

**CONTENUS DE LA FORMATION**

**Répartition des 180 crédits européens (ECTS) :**

1 - Enseignement en institut de formation : 120 ECTS dont

- Sciences contributives au métier infirmier : 42 ECTS
- Sciences et rôles infirmiers : 66 ECTS
- UE transversales : 12 ECTS

2 - Enseignement clinique en 7 stages : 60 ECTS

- S1, un stage de 5 semaines
- S2, S3, S4, S5, un stage de 10 semaines
- S6, un stage de 15 semaines au total en deux périodes de 10 semaines maximum

Le référentiel de formation propose des Unités d'Enseignement (UE) de 4 types :

- Des UE dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers ;
- Des UE de savoirs constitutifs des compétences infirmier ;
- Des UE d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation ;
- Des UE de méthodologie et de savoirs transversaux ;
- Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les maquettes pédagogiques de chacune des UE.

La liste des UE est consultable dans le tableau des responsabilités des formateurs pédagogiques

Les UE sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent 6 champs :

- 1 - Sciences humaines, sociales et droit,
- 2- Sciences biologiques et médicales,
- 3 - Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes,
- 4 - Sciences et techniques infirmières, interventions,
- 5 - Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière,
- 6 - Méthodes de travail.

Le référentiel de formation du DEI est ainsi constitué de 36 matières de formation réparties dans 59 UE pour permettre une progression pédagogique cohérente.

### **Unité d'enseignement et acquisition des compétences**

Dans chacun des semestres, une unité d'intégration concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Dans ces unités d'intégrations sont combinés et mobilisés les ressources, savoirs et savoir-faire acquis dans les UE du semestre en cours et des semestres précédents.

Au semestre 1 : UE5.1 S1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens,

Au semestre 2 : UE 5.2 S2 Evaluation d'une situation clinique,

Au semestre 3 : UE 5.3 S3 Communication et conduite de projet,

Au semestre 4 : UE 5.4 S4 Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires,

Au semestre 5 : UE 5.5 S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins,

Au semestre 6 : UE 5.5 S6 Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles.

### Durée de la formation et modalités d'organisation

L'ensemble de la formation se déroule sur 3 ans de septembre à juillet (6 semestres de 20 semaines, soit 4200 heures)

- 2100 heures de formation théorique,
- 2100 heures de formation clinique

Le temps de travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures.

L'enseignement à l'institut de formation est dispensé sur la base de 35 heures par semaine.

La durée de présence en stage est de 35h par semaine dont les modalités d'organisation sont prévues par les responsables de l'encadrement de stage.

La présence lors des travaux dirigés et des stages est obligatoire. Certains enseignements en cours magistral peuvent l'être en fonction du projet pédagogique.

***La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant :***

SEMESTRES	CM	TD	CM + TD	STAGES	CM + TD + stage	TEMPS personnel guidé, supervision, suivi pédagogique, travaux entre étudiants	TEMPS de travail CM + TD + stage + TPG	CHARGE de travail personnelle complémentaire estimée
S1	231	234	465	175	640	60	700	100
S2	126	183	309	350	659	41	700	150
S3	118	177	295	350	645	55	700	150
S4	109	187	296	350	646	54	700	150
S5	116	184	300	350	650	50	700	150
S6	50	85	135	525	660	40	700	200
Total	750	1 050	1 800	2 100	3 900	300	4 200	900

**Coût de la formation :**

**Frais pédagogiques par année de formation**

**Formation Initiale** : 7600 € prise en charge par la région

**Formation Professionnelle Continue** : 7600 € prise en charge par un employeur, OPCO, ou auto financement

Frais d'inscription à la sélection Formation Professionnelle Continue : 90 €

Frais inscription administrative : 170€/an

Contribution à la Vie Etudiante du Campus (CVEC) : 92€ (remboursement pour les candidats FPC)

**La période de stage :**

60 semaines soit 2100 heures (sur les 3 ans).

Toutes les affectations de stage font l'objet d'une convention entre l'IFSI, l'établissement d'accueil et le stagiaire.

Tous les terrains de stages sont agréés chaque année en Instance.

**Voir notre lien sur le site de l'IFMS : [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)**

**Les responsables de l'encadrement en stage :**

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et de professionnels de proximité au quotidien.

**Le maître de stage :**

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé.

**Le tuteur de stage :**

Les missions spécifiques du tuteur sont décrites dans le livret d'accueil de la structure. Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Le tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur profession lors d'entretiens réguliers. Le tuteur a des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits.

### **Les professionnels de proximité :**

Ils représentent la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Ils sont présents avec l'étudiant lors des séquences de travail de celui-ci, le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés, rendent explicites leurs actes.... Ils accompagnent l'étudiant dans sa réflexion et facilitent l'explicitation des situations et du vécu du stage, ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression.

### **Le formateur de l'ISI référent de stage :**

Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des stages, l'étudiant connaît le formateur référent du stage.

Le formateur référent est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.

Dans un objectif d'accompagnement pédagogique, il se déplace sur le lieu de stage, à son initiative ou à la demande de l'étudiant ou de celle du tuteur de stage.

Il est en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant et de régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser.

### **L'étudiant**

Les effectifs des promotions sont de 130 étudiants par année de formation.

Les travaux dirigés de groupes se déroulent en cinquième de promotion, voire en plus petit nombre selon les activités pédagogiques.

2 étudiants par promotion sont élus représentants de la promotion pour 1 an. Ils sont engagés dans les différentes instances :

- Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI)
- Section Compétente pour le Traitement Pédagogique des Situations Individuelles des Etudiants
- Section Compétente pour le Traitement des Situations Disciplinaires
- Section relative à la Vie Etudiante

QUALITE DES FORMATEURS

NOM PRENOM	DIPLOME	PARCOURS PROFESSIONNELS	EXPERIENCE EN LIEN AVEC LA FORMATION
<b>FORMATEURS</b>			
<b>Chantal BEDES Référent Handicap</b>	Dossier Vae Master IADE DUG SCIENCE DE LA VIE	IADE CADRE DE SANTE	<u>Référent des UE</u> : Psychologie sociologie anthropologie – Psychologie sociologie anthropologie - - Biologie fondamentale- Santé, maladie et accidents de la vie - Cycles de la vie et grandes fonctions – Processus traumatiques – Anglais - Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
<b>Violaine CROS</b>	DEI	CADRE DE SANTE	<u>Référent des UE</u> : Législation, éthique et déontologie Pharmacologie et thérapeutiques – Projet de soins infirmiers - Anglais
<b>Mélise BONNAUD</b>	MASTER 2	CADRE DE SANTE	<u>Référent des UE</u> : Santé publique et économie de la santé – Processus psychopathologiques – Pharmacologie et thérapeutiques - Soins relationnels - Méthodes de travail et TIC - Soins relationnels
<b>Benoît GAUBERT</b>	AFGSU MASTER 1 DROIT ECONOMIE ET GESTION D.U FORMATION DES PROFESSIONNELS PEC LICENCE INGENIERIE DE LA SANTE	CADRE DE SANTE COORDINATEUR EQUIPE DE NUIT	<u>Référent des UE</u> : Psychologie sociologie anthropologie – Psychologie sociologie anthropologie – Biologie fondamentale - Santé, maladie et accidents de la vie - Pharmacologie et thérapeutiques – Soins d'urgence -Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens – Anglais - Evaluation d'une situation clinique
<b>Christine SALVADORI</b>	MASTER 2 PROFESSIONNEL SCIENCES DE L'EDUCATION		<u>Référent des UE</u> : Législation éthique déontologie - Processus psychopathologiques - Raisonnement et démarche clinique - Infectiologie, hygiène - Projet de soins infirmiers - Raisonnement et démarche clinique Evaluation d'une situation clinique
<b>Marie-Dominique SPINA</b>	MASTER 2 SANTE PUBLIQUE	IDE – COORDONATRICE DES PMO - CADRE SANTE DE PROXIMITE ET DE POLE –	<u>Référente des UE</u> : législation éthique déontologie – Processus traumatique - Cycle de la vie et grandes fonctions - Santé publique – Gestion des risques thérapeutique - Contribution aux diagnostics médical – Soins infirmiers et gestion des risques
<b>Nathalie BARTHES</b>	DESS psychoclinicienne		<u>Référent des UE</u> : Processus inflammatoires et infectieux - Encadrement de professionnels de soins - Rôles IDE, Organisation du travail et interprof.- Soins éducatifs et préventifs - Communication et conduite de projet - Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
<b>Sylvie BLANCHARD</b>		CADRE DE SANTE	<u>Référent des UE</u> : Santé publique et économie de la santé - Législation, éthique et déontologie - Processus inflammatoires et infectieux - Processus obstructifs - Pharmacologie et thérapeutiques - Projet de soins infirmiers - Soins d'urgence Soins infirmiers et gestion des risques - Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires



<b>Claire BLANQUART PEGOURIE</b>	MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOIGNANTES	CADRE DE SANTE CADRE DE POLE	<b>Référent des UE</b> : Défaillances organiques et processus -Dégénératifs - Soins infirmiers et gestion des risques - Soins éducatifs et préventifs - Anglais
<b>Mathieu BRIEST</b>	MASTER 1 DROIT ECONOMIE ET GESTION D.E.C.S	CADRE DE SANTE CADRE DE FORMATEUR	<b>Référent des UE</b> : Législation, éthique et déontologie - Défaillances organiques et processus dégénératifs - Processus obstructifs - Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical - Communication et conduite de projet
<b>Isabelle PY</b>	MASTER 2 SANTE PUBLIQUE – GESTION DES INSTITUTIONS ET SERVICE DE SANTE	CADRE DE SANTE	<b>Référent des UE</b> : Santé publique et économie de la santé - Encadrement de professionnels de soins - Rôles IDE, organisation du travail et interprof. - Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical Soins éducatifs et préventifs
<b>Arnaud RAYSSAC</b>		CADRE DE SANTE	<b>Référent des UE</b> : Pharmacologie et thérapeutiques - Projet de soins infirmiers – Anglais - Soins d'urgence
<b>Danièle SCAGLIA</b>	LICENCE DES SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES	CADRE DE SANTE	<b>Référent des UE</b> : Processus inflammatoires et infectieux - Rôles IDE, organisation du travail et interprof. - Communication et conduite de projet Soins infirmiers et gestion des risques
<b>Fanny DOVILLEZ</b>	MASTER 2 ADMINISTRATION DES ENTREPRISES LICENCE A.E.S	CADRE DE SANTE PEDAGOGIQUE CADRE COORDONATEUR RESPONSABLE UNITE DE SOINS	<b>Référent des UE</b> : Initiation à la démarche de Recherche optionnelle - Rôles IDE, organisation du travail et interprof. - Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles - Optionnelle
<b>Sylvie ESCAFFRE PIBERNE</b>	MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOIGNANTES	CADRE DE SANTE CADRE DE POLE	<b>Référent des UE</b> : Processus psychopathologiques Processus tumoraux - Soins palliatifs et de fin de vie
<b>Claire ISSANCHOU</b>	LICENCE AES	CADRE DE SANTE	<b>Référent des UE</b> : Processus psychopathologiques Initiation à la démarche de recherche Pharmacologie et thérapeutiques optionnelle - Rôles IDE, organisation du travail et interprof. Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
<b>Christophe PACIFIC Réf égalité H/F</b>	Doctorat en philosophie	IDE - CADRE SUP – ENSEIGNANT VACATAIRE MASTER – FORMATION CONTINUE	<b>Référent des UE</b> : Initiation à la démarche de Recherche et Soins palliatifs coordonnateur espace étique Tarn – Processus tumoraux Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles
<b>Gersende PI-TEIXIDOR</b>	MASTER 1 C3S DECS	CADRE DE SANTE	<b>Référent des UE</b> : Qualité de soins, évaluation des pratiques - Anglais - Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical - Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins - Anglais
<b>Laurence STEFFAN- ROUSSILLON</b>	MASTER SCIENCES DU TRAVAIL ET DE LA SOCIETE	CADRE DE SANTE	<b>Référent des UE</b> : Qualité de soins, évaluation des Pratiques- Pharmacologie et thérapeutiques – Anglais Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

### PERSONNEL ADMINISTRATIF

<b>Direction</b>	<b>Catherine MULLER</b>	<b>La Directrice des Soins, Coordonnatrice Générale du GCS des I.F.M.S.</b>
	<b>Malika BENCHABANE</b>	<b>Cadre supérieur de santé – Coordinatrice pédagogique – Adjointe de Direction</b>
<b>Coordination Administrative</b>	<b>Isabelle NAVEAU</b>	<b>GCS des IFMS</b>
<b>Gestion Administrative et Secrétariats</b>	<b>Catherine DELPECH</b>	<b>Gestion</b>
	<b>Corinne FOUR</b>	<b>Affaires Générales</b>
	<b>Elodie LIÈVRE</b>	<b>Scolarité IDE</b>
	<b>Laetitia PAPPAKOSTAS</b>	<b>Scolarité AS</b>
	<b>Jérôme GUIRAL</b>	<b>Accueil - Secrétariat</b>
<b>Informatique</b>	<b>Mickaël BOUZAT</b>	<b>Assistant informatique</b>
<b>Documentaliste</b>	<b>Pierre-Olivier SANCHEZ</b>	<b>Documentaliste BU</b>

Pour dispenser les enseignements auprès des étudiants, l'IFSI fait appel à différents intervenants :

- Les personnes labélisées par l'université, détentrices à minima d'un master 2
- Les non labellisés qui sont sollicités selon :
  - Leur diplôme
  - Leur expérience
  - Leur champ de compétences

*Liste consultable sur le site de l'IFMS d'ALBI*

## **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES**

### **Principe pédagogique :**

#### **La posture réflexive**

L'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

Cette posture consiste non seulement à positionner des travaux cliniques ou pratiques dans la formation, mais surtout à revenir sur les acquis, les processus et les stratégies utilisées pour en dégager les principes transposables.

#### **La posture pédagogique**

Les modalités pédagogiques sont orientées vers la construction de savoirs par l'étudiant. Elles relèvent d'une pédagogie différenciée. Elles s'appuient sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les personnes.

Le formateur développe des stratégies qui aident le stagiaire dans ses apprentissages en milieu clinique. Il trouve des moyens qui affinent le sens de l'observation et permettent à l'étudiant d'exercer sa capacité de recherche et de raisonnement dans ses expériences.

Le formateur se centre sur des exercices faisant le lien entre l'observation et les hypothèses de diagnostic, entre les signes et les comportements, entre une histoire de vie et une situation ponctuelle, entre l'état du patient et son traitement.

Il aide à l'acquisition d'une démarche comportant les problèmes de soins et les interventions en rapport. Il permet l'exercice d'un raisonnement inductif, analogique ou déductif.

Dès le début de la formation un formateur est désigné pour chaque étudiant afin de singulariser son parcours en mettant un place un environnement capacitant. Des suivis pédagogiques sont planifiés tout au long de la formation.

Par ailleurs des dispositifs d'aide à la réussite (DAR) sont proposés aux étudiant ; ils s'objectivent au travers, en autres, de contrat d'objectifs négociés entre le formateur et l'étudiant.

#### **Les moyens pédagogiques utilisées lors de la formation**

Les enseignements sont réalisés sous forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels, stages, études de cas cliniques, jeux de rôle, simulation...

**Les moyens matériels mis à la disposition des ensembles des apprenants et du personnel:**

Les IFMS d'Albi sont implantés, au sein de la l'institut Universitaire Jean François CHAMPOLLION d'ALBI, depuis janvier 2016.

Les IFMS d'Albi sont équipés de :

- 2 amphithéâtres d'une capacité 140 places chacun
- 11 salles de Travaux Dirigés
- 9 salles de Travaux Pratiques
- 2 salles de simulation
- 1 salle informatique (20 postes informatiques)
- Espace privatif
- Accès aux stagiaire : base de données via une plateforme
- WIFI
- Accès aux personnes à mobilité réduite

Sur le site de l'université Champollion dans lequel sont implantés les IFMS d'ALBI, les apprenants bénéficient :

- CROUS
- Restaurant universitaire
- Bibliothèque universitaire

**EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION**

**Les principes d'évaluation et de validation**

L'organisation des épreuves d'évaluation et de validation est à la charge des instituts.

La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des UE dans le référentiel de formation.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée par un contrôle continu (épreuves écrites et orales, individuelles, de groupes, d'ateliers de simulation, d'ateliers d'APP). Elle se fait sous la forme de QCM, QROC, analyse de situation clinique... en individuel et ou en collectif.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des UE en relation avec la compétence,
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence, évalués lors des stages,
- Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation.

### **L'évaluation Clinique**

Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;
- Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

### **L'évaluation théorique**

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation.

Les enseignements semestriels donnent lieu à deux sessions d'examen ; la deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents.

### **La diplomation**

Le Diplôme d'état infirmier s'obtient par l'obtention de 180 crédits européens (correspond à l'acquisition des 10 compétences du référentiel) :

- 120 crédits européens pour les UE,
- 60 crédits européens pour la formation clinique en stage.

3 Jury par an de diplôme d'état se tiennent sous l'égide de la DRJSCS.

### **L'évaluation du dispositif**

L'évaluation du dispositif s'inscrit dans la démarche qualité du processus de formation. Elle s'illustre dans :

- Les plannings de stage et emplois du temps ;
- Les attestations d'assiduité ;
- Les procédures des évaluations ;
- Le calendrier des évaluations ;
- Les maquettes de présentation des UE...